

municipal, autrefois une source convenable, a été d'abord coupé de moitié, puis encore réduit de moitié pour devenir quasi inexistant aujourd'hui. J'aimerais souligner que nous ne recevons aucun financement venant du programme Itinérance et milieux inclusifs.

1205 Enfin, ce mandat réduit les personnes en situation d'itinérance à un problème à gérer, occultant complètement les causes structurelles qui les plongent dans la précarité. C'est un système défaillant, marqué par la crise du logement, des politiques économiques inégalitaires et l'absence de filets sociaux solides qui créent l'itinérance. C'est l'absence de prévention qui précipite les personnes dans le vide.

1210 Notre organisme, qui œuvre depuis 27 ans pour offrir un endroit chaleureux et sécuritaire, un repas, une dignité aux plus vulnérables de 55 ans et plus, n'a pas été épargné par cette crise. En février 2024, nous accueillions 67 personnes dans notre centre de jour du Centre-Sud. Aujourd'hui, ce sont 115 personnes qui franchissent nos portes. Une augmentation vertigineuse en moins d'un an, sans aucun soutien financier de la Ville.

1215 Après avoir lancé un cri d'alerte en novembre dernier, nous avons été contraints de suspendre les nouvelles admissions dans notre centre de jour. Résultat : 85 personnes ont été laissées à la porte. 85 personnes privées d'un espace pour se réchauffer, d'un repas chaud, d'un accompagnement essentiel. 85 personnes qui, au lieu de trouver refuge entre nos murs, ont dû affronter le froid et l'isolement. 85 personnes qui, encore une fois, ont été rejetées par la société et sont invisibilisées.

1220 Pendant des mois, nous avons cherché des solutions, multiplié les démarches pour obtenir du financement. Grâce au soutien du service régional de l'itinérance du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et du soutien exceptionnel de la Fondation J.-A. De sève, nous avons pu ouvrir une extension de nos services, mais seulement pour huit mois.

1225 Pendant des mois, nous avons cherché des solutions, multiplié les démarches pour obtenir du financement. Grâce au soutien du service régional de l'itinérance du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et du soutien exceptionnel de la Fondation J.-A. De sève, nous avons pu ouvrir une extension de nos services, mais seulement pour huit mois.

1230 Quant à la Ville, après de nombreuses demandes, toujours aucun soutien, aucun engagement. Et pourtant, en nous finançant, ce sont des dizaines de personnes que nous pourrions garder dans notre centre de jour. Ce sont des vies auxquelles nous pourrions agir.

Lorsqu'une crise frappe, la Ville sait mobiliser des ressources. Pendant la pandémie, des fonds d'urgence ont été débloqués en un temps record. Pourquoi ce même réflexe ne s'applique-t-il pas à l'itinérance?

1235

Alors je vous pose la question, comment sommes-nous censés assurer la cohabitation sociale dans ces conditions? Comment mobiliser, sensibiliser et accompagner nos aînés, nos citoyens les plus vulnérables, quand nos équipes sont épuisées, en sous-effectif et que les ressources font cruellement défaut?

1240

On exige des organismes, qu'ils innovent, qu'ils réinventent, qu'ils proposent de nouvelles perspectives sur l'itinérance. Mais la réalité, elle, n'a pas changé. Les besoins de base restent les mêmes : un toit, de la nourriture, un accès aux soins, un accompagnement. Ce qui a changé, c'est leur ampleur qui a explosé. Ce qui manque, ce sont les moyens que l'on continue de nous refuser.

1245

Et que dire des travailleurs communautaires? On attend d'eux qu'ils donnent tout, qu'ils soient des piliers de soutien pour les populations entières, tout en les sous-payant et en négligeant leur bien-être. Ce mépris pour leur rôle épuise les équipes et met en péril la pérennité de nos services.

1250

La Ville doit prendre ses responsabilités et ne plus renvoyer la balle à la province. Elle doit jouer un rôle de premier plan dans la prévention de l'itinérance en investissement, en investissant massivement et durablement dans des projets de logements sociaux, en dédiant un budget annuel tout en favorisant la communication avec les citoyens pour les rassurer et favoriser l'implantation de ressources.

1255

De plus, la Ville doit participer activement à la sensibilisation des citoyens et citoyennes aux réalités de l'itinérance. On ne peut pas continuer à laisser cette responsabilité aux organismes communautaires qui disposent de si peu de moyens. L'investissement dans la prévention serait un investissement sur le long terme.

1260

1265

Récemment, nous faisons face à un mouvement de type « pas dans ma cour », où des citoyens s'opposent à l'implantation de ressources essentielles. L'exemple de l'organisme Benoît-Labre, qui a rencontré une forte opposition lors de l'ouverture de ses nouveaux services, en est une illustration récente. Ce genre de résistance ne fait qu'aggraver la crise et freiner la mise en place de solutions durables.

1270

Il est donc impératif d'établir un dialogue constant entre la Ville, les organismes et les citoyens. La communication et la sensibilisation sont des leviers essentiels pour éviter de tels blocages et favoriser une meilleure acceptation des ressources dédiées aux personnes en situation d'itinérance.

1275

Une ville inclusive se construit avec et pour ses citoyens. Les services de santé doivent également faire partie intégrante des solutions apportées, tout comme les services municipaux.

1280

L'itinérance n'est pas une affaire de charité, mais de justice sociale. Ce n'est qu'en travaillant ensemble, en brisant les silos et en favorisant une réelle collaboration entre les acteurs, ville, province, communauté et réseau de la santé, que nous pouvons espérer des changements durables.

1285

L'aménagement de l'espace public doit répondre aux réalités des personnes en situation d'itinérance plutôt que de chercher à les effacer. Il est urgent de cesser les stratégies d'exclusion. Le retrait des bancs publics, le remplacement des bancs d'un métro par des sièges individuels, la réduction de l'accès aux toilettes et aux points d'eau. Limiter ces espaces et services, c'est nier des besoins fondamentaux, c'est restreindre des besoins primaires. Au lieu de les repousser toujours plus loin, donnons-leur la parole et écoutons celles et ceux qui vivent cette réalité pour concevoir des aménagements inclusifs adaptés à leurs besoins et à une meilleure cohabitation sociale.

1290

Mesdames, monsieur, je terminerai par signaler qu'il ne s'agit pas de réaliser des projets innovants pour le plaisir de l'innovation, mais de faire preuve de courage et de justice en reconnaissant la réalité. La solution ne réside pas dans la création d'une multitude de nouveaux

1295

organismes, mais dans un investissement réel et durable dans ceux qui existent déjà, qui ont prouvé leur valeur et qui, chaque jour, se battent pour préserver une dignité humaine au sein d'un système qui les abandonne.

1300

Nous, organismes, n'avons pas besoin de survivre : nous avons besoin de respirer, de nous déployer, d'accomplir pleinement notre mission. Cela passe par un financement adéquat, par un soutien concret, par la reconnaissance que notre travail est essentiel au tissu social.

1305

Nous n'avons pas besoin de nouveaux concepts pour changer la face de notre société. Nous avons besoin d'un engagement ferme envers ceux qui, depuis des années, tiennent malgré tout. Soutenir les intervenants, agir sur les causes systémiques, parce que sans cela, toute réflexion sur la cohabitation sociale restera vaine.

LA PRÉSIDENTE :

1310

Merci énormément de ce cri du cœur, vraiment bien argumenté à mon sens, et très touchant. On sent derrière vos propos beaucoup d'épuisement, de quasi-détresse et un désir que les choses changent.

1315

Évidemment, on n'a pas lu votre beau mémoire. Nous allons le faire a posteriori. Vous dites à un moment donné jusqu'à quel point c'est important que la Ville prenne ses responsabilités face au logement social et qu'elle doit consentir à un budget annuel. Est-ce que vous parlez d'un budget annuel pour la construction de logements sociaux ou un budget annuel rehaussé pour l'itinérance?

1320

Mme CLOÉ GAUTIER :

Ça pourrait être les deux, mais c'est aussi par... qu'ils pourraient financer aussi... Il y a beaucoup de bâtiments qui sont dans des états pitoyables, et investir dedans pour, justement, redonner... pour que des organismes communautaires puissent investir dedans, puissent aussi

1325

créer des logements grâce à ça. Ça serait vraiment une réponse de la Ville qu'elle puisse nous aider à ce niveau-là.

LA PRÉSIDENTE :

1330

Est-ce que vous avez, vous, à PAS de la rue, des projets de développement? Parce que vous avez fait mention des deux que vous déjà vous pilotez, de logements sociaux? Vous en avez d'autres?

Mme CLOÉ GAUTIER :

1335

On est en réflexion, oui.

LA PRÉSIDENTE :

1340

Vous êtes en réflexion. Vous cherchez le financement.

Mme CLOÉ GAUTIER :

Exactement. <

1345

LA PRÉSIDENTE :

Judy Gold?

Mme JUDY GOLD :

1350

Bonjour. J'ai besoin de clarifications. Je pense que vous l'avez dit, est-ce que vous recevez ou ne vous recevez plus de subventions de la Ville de Montréal?

1355 **Mme CLOÉ GAUTIER :**

Alors actuellement, on reçoit un financement, donc, pour le projet Plan d'action Montréal en itinérance. Celui-ci était en 2021 de 54 000 \$. Actuellement, il est descendu à 13 000.

1360 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1365 **Mme CLOÉ GAUTIER :**

Nous avons aussi des... On nous soutient au niveau de projets, et donc notamment au niveau de dîners multiculturels à hauteur de 8 000 \$ au centre de Mercier-Est et pour des activités intergénérationnelles, on vient de recevoir un financement de 27 000 \$.

1370 **Mme JUDY GOLD :**

D'accord. Alors ces projets, ces subventions, les projets financés sont pour des projets ponctuels, c'est-à-dire à court terme?

1375 **Mme CLOÉ GAUTIER :**

Exactement.

1380 **Mme JUDY GOLD :**

Oui? Et vous devez renouveler votre demande à quelle fréquence?

1385

Mme CLOÉ GAUTIER :

1390 Alors, pour les projets, les derniers projets, les dîners multiculturels, c'est vraiment par arrondissement. Ça, va être annuellement. Pour le projet Plan d'action Montréal en itinérance, c'est un financement de deux ans. Et là on vient de demander, du coup, pour le financement du programme Itinérance et milieux inclusifs.

Mme JUDY GOLD :

1395 Et est-ce que l'innovation est souvent les critères d'attribution de ces subventions?

Mme CLOÉ GAUTIER :

1400 Oui. Là, dans le dernier qu'on vient d'envoyer, il y a toujours quelque chose qu'on doit faire en plus, comme pour prouver... je ne sais pas, inventer de nouveaux concepts de l'itinérance, je ne sais pas. Mais oui, on doit souvent. Pour se différencier, on doit ajouter quelque chose en plus.

Mme JUDY GOLD :

1405 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1410 Très clair. Denis Leclerc?

M. DENIS LECLERC :

1415 Oui, j'aurais deux questions. Une qui va un petit peu en continuité. Vous avez parlé de certains financements, mais vous avez aussi souligné que pour pouvoir continuer vos actions,

vous avez dû solliciter d'autres types de sources de financement qui seraient plus de l'ordre de fondations, tout ça...

Mme CLOÉ GAUTIER :

1420

Exactement.

M. DENIS LECLERC :

1425

Êtes-vous capables d'en dire davantage... Est-ce que ça prend de plus en plus de place dans le pourcentage global de votre budget, puis est-ce que vous avez l'impression que plusieurs organismes, si vous le savez, là, sont dans la même situation par rapport à la diversification des sources de revenus?

1430

Mme CLOÉ GAUTIER :

Alors, je ne pourrais pas parler pour les autres organismes. Pour le nôtre, en tout cas, c'est sûr qu'on ne peut pas compter, malheureusement, que sur les paliers gouvernementaux. On est obligés d'aller vers des fondations pour nous aider. Notamment, on a pu ouvrir notre salle de débordement grâce à la fondation J.-A. De Sève, mais sans les fondations, c'est sûr qu'il y a... on devrait supprimer pas mal.

1435

M. DENIS LECLERC :

1440

Est-ce que c'est une réalité nouvelle pour vous? Est-ce que les fondations deviennent plus importantes dans le montage financier, ou ça a toujours été un peu comme ça?

Mme CLOÉ GAUTIER :

1445

En fait, l'itinérance, malheureusement, la précarité a augmenté. Donc on a des financements qui sont restés quasiment les mêmes et qui ne prennent pas en compte qu'on a

deux centres de jour. Donc, on est financés sur certains endroits, notamment par le PESOC, on est financés comme si on avait qu'un seul organisme, enfin, qu'un seul centre de jour, donc ça ne correspond plus forcément à nos besoins actuels et on est obligés d'aller chercher des sources de financement ailleurs.

1450

M. DENIS LECLERC :

O.K., donc l'innovation, vous l'avez dans vos modalités de financement.

1455

Mme CLOÉ GAUTIER :

C'est ça.

1460

M. DENIS LECLERC :

Deuxième élément, un autre sujet. Vous avez parlé de l'importance du dialogue, notamment entre la Ville, les organismes et les citoyens. Pouvez-vous nous en dire davantage sur qu'est-ce que vous avez comme attentes de ce côté-là? Puis vous avez tout de suite après évoqué l'importance du réseau de la santé et des services sociaux. Est-ce que vous intégrez dans ces éléments-là de dialogue, également?

1465

Mme CLOÉ GAUTIER :

Alors, au niveau de la cohabitation, on trouve, en tout cas, que ça serait utile qu'il y ait plus de communication entre tous ces acteurs. Notamment, on a deux centres de jour. À Mercier, c'est quelque chose qu'on arrive à faire avec d'autres organismes. On a mis en place, par exemple, l'été dernier, au printemps dernier, à peu près, un panel avec des organismes communautaires, les citoyens. On était là pour répondre à leurs questions et échanger à propos de l'itinérance, de la précarité, de différentes choses...

1475

LA PRÉSIDENTE :

1480

C'était votre initiative?

Mme CLOÉ GAUTIER :

1485

C'était notre initiative et l'initiative d'autres organismes. Mais ça venait... oui, ça venait de nous, ça ne venait pas du tout de la municipalité, qui n'était d'ailleurs pas présente.

1490

Mais pour Centre-Sud, c'est sûr qu'on fait face à d'autres défis. L'itinérance est bien sûr plus marquée. À Mercier, c'est une itinérance qui est l'itinérance cachée, beaucoup, beaucoup de précarité, mais Centre-Sud, c'est une itinérance visible. Donc, c'est sûr que la cohabitation est un peu plus compliquée. Il y a des logements, en tout cas, qui sont à côté aussi, ce qui peut créer de temps en temps quelques petites frictions.

1495

Donc, ce serait l'idéal, ça serait... même si nous, on devait implanter une nouvelle ressource par des logements, ça serait de faire de la prévention avant avec les citoyens pour leur expliquer, pour les sensibiliser, mais aussi pour les rassurer. Parce qu'on peut comprendre aussi leurs questions, leurs retours, aussi, ils peuvent avoir des inquiétudes, ce qui est tout à fait normal, mais ce que là, on reproche, c'est que ça ne devrait pas être seulement de notre initiative, ça devrait être aussi la municipalité qui met en place tout ça, parce qu'on ne peut pas compter que c'est les organismes communautaires pour se charger de ça, en fait. On a déjà beaucoup de choses à gérer, si en plus on nous met ça sur les épaules, on ne peut pas y arriver.

1500

LA PRÉSIDENTE :

1505

Diriez-vous que le leadership de la cohabitation sociale devrait être pris par la Ville de Montréal?

Mme CLOÉ GAUTIER :

1510

Tout à fait. En collaboration avec les organismes communautaires, mais oui. Parce que c'est... ça leur revient. Pourquoi ça serait à nous de faire toute la cohabitation sociale? Je trouve que c'est important de se fier à notre expertise parce qu'on l'a, on connaît le terrain, on sait exactement ce qui se passe dans le milieu. Mais pourquoi compter sur nous alors qu'on est sous-financés, qu'on n'a pas malheureusement le temps, qu'on n'a pas les ressources humaines pour le faire? Je trouve que c'est quelque chose de trop lourd à porter pour les organismes communautaires.

1515

LA PRÉSIDENTE :

1520

Et tout le temps qu'on a. C'était très précieux de vous écouter, madame Gautier. Merci beaucoup.

Mme CLOÉ GAUTIER :

1525

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1530

Et on a hâte de lire ce mémoire.

Mme CLOÉ GAUTIER :

1535

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

Portez-vous bien, bonne continuation.

1540 **M. DENIS LECLERC :**

Merci, madame Gautier.

1545 **Mme CLOÉ GAUTIER :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1550 Nous allons maintenant accueillir des représentantes du Centre d'éducation et d'action des femmes, dont madame Julie Leblanc, qui est accompagnée de deux personnes qu'elle va nous présenter.

1555 **Mme JULIE LEBLANC, organisatrice communautaire, Centre d'éducation et d'action des femmes :**

Oui, bien, bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

1560

Bonjour.

Mme JULIE LEBLANC :

1565 Nous devons être six aujourd'hui, mais malheureusement, la température a emprisonné, entre autres, Pascale qui aurait vraiment aimé être ici, mais qui est à mobilité réduite, alors vous comprendrez qu'elle ne peut pas être avec nous. Et Sylvie et Carole qui devaient aussi être ici, mais qui ont aussi un peu d'enjeux de mobilité. Alors on pense très fort à elles.